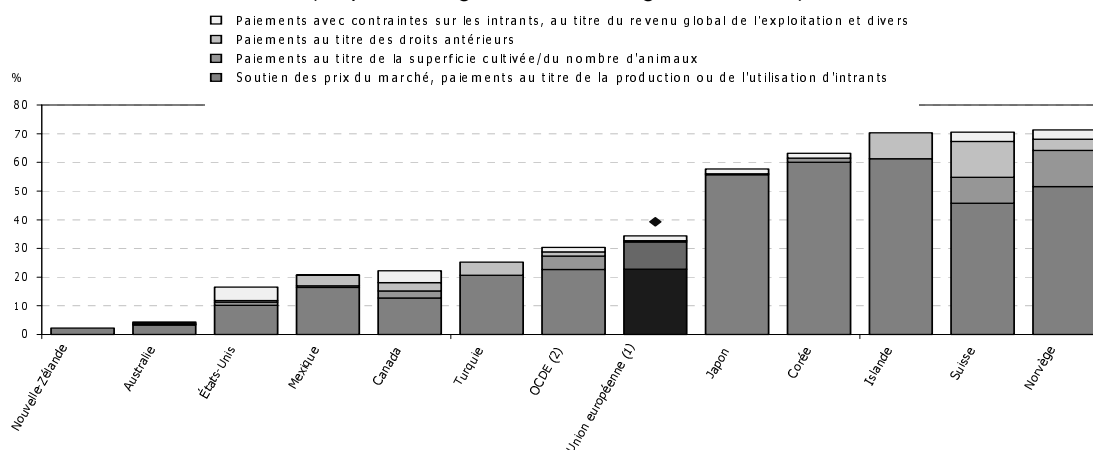


UNION EUROPÉENNE

Évaluation de l'évolution des politiques

- Dans l'ensemble, les avancées de la réforme des politiques enregistrées depuis la période 1986-88, qui se traduisent notamment par une réduction des niveaux de soutien, ont accentué l'orientation par le marché. En dépit de leur abandon progressif, le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production représentent encore les principales formes de soutien.
- L'introduction progressive du régime de paiement unique à partir de 2005 réduira encore davantage les distorsions de la production et des échanges, mais les États membres ont pris des décisions en sens divers quant à l'éventail des paiements liés aux produits de base qui seront intégrés au paiement unique.
- Le transfert de fonds du premier vers le deuxième pilier de la PAC réalisé grâce au système de modulation permettra l'application progressive de mesures plus ciblées, notamment en faveur de l'environnement, mais les transferts prévus restent très limités.
- La mise en œuvre plus systématique de la conditionnalité des paiements pourrait contribuer à limiter les perturbations environnementales, mais une réduction des mesures de soutien liées à la production permettrait de réduire la pression exercée sur l'environnement.
- La réglementation instaurant un système européen de traçabilité, d'étiquetage et de commercialisation des OGM devrait faciliter l'autorisation de certains OGM à des fins de production et de commercialisation par les États membres de l'Union européenne.
- Des initiatives sont prises en vue de simplifier la gestion de la PAC, mais le contrôle de la conditionnalité et le maintien du double système de paiements instauré par les récentes réformes entraîneront une hausse des coûts administratifs.
- L'action future devrait viser à améliorer l'accès multilatéral aux marchés, à poursuivre la transition vers des mesures de soutien mieux ciblées et moins génératrices de distorsions dans la production et les échanges, et à intégrer des secteurs clés tels que ceux du lait et du sucre.

Estimation du soutien aux producteurs par pays, 2002-04 (en pourcentage des recettes agricoles brutes)



Notes :

1. EU15 pour 2002-03 ; EU25 pour 2004.

2. Les six États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'OCDE ne sont pas inclus dans le total pour l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

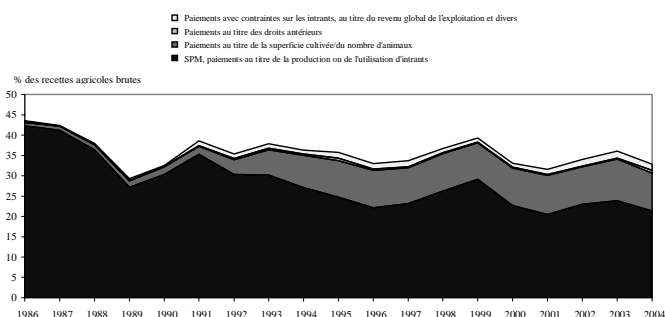
Résumé de l'évolution des politiques

La Politique agricole commune (PAC) est devenue applicable dans les nouveaux États membres dès leur adhésion en mai 2004. La mise en œuvre de la réforme de la PAC de 2003 a débuté en 2004, et le régime de paiement unique remplacera la plupart des anciens paiements à l'hectare et par tête de bétail au cours d'une période comprise, selon les pays, entre 2005 et 2007. Les régimes de soutien au houblon, au tabac et à l'huile d'olive ont été modifiés en 2004, toujours selon le principe qui consiste à transférer les aides vers le régime de paiement unique.

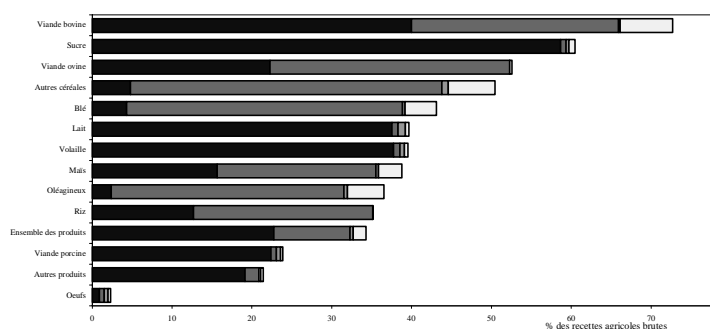
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) a reculé de 41 % en 1986-88 à 34 % en 2002-04¹, contre 30 % en moyenne pour la zone de l'OCDE. Le soutien a diminué en 2004 et s'est établi à 33 % pour l'UE25 (34 % pour l'UE15), ce qui s'explique essentiellement par une hausse des prix à la frontière. La dispersion des niveaux de soutien aux différents produits n'a guère changé au cours de la période considérée, la fourchette allant de 2 à 73 %.
- La part globale du soutien des prix du marché, des paiements au titre de la production et des paiements au titre de l'utilisation d'intrants dans l'ESP a reculé de 98 % en 1986-88 à 67 % en 2002-04. Les prix perçus par les agriculteurs étaient supérieurs de 32 % à ceux du marché mondial en 2002-04, contre 80 % en 1986-88.
- Depuis 1986-88, de nombreuses mesures de soutien des prix du marché ont été remplacées par des paiements au titre de la superficie cultivée ou du nombre d'animaux, qui représentaient 28 % de l'ESP en 2002-04.
- Le coût imposé aux consommateurs, tel que mesuré par l'ESC en pourcentage, a été ramené de 38 % en 1986-88 à 21 % en 2002-04.
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture ne représentait plus que 8 % du soutien total en 2002-04, contre 9 % en 1986-88. Le soutien total à l'agriculture, exprimé en pourcentage du PIB, s'est situé à 1.3 % en 2002-04, ce qui représente une diminution de moitié depuis 1986-88.

Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

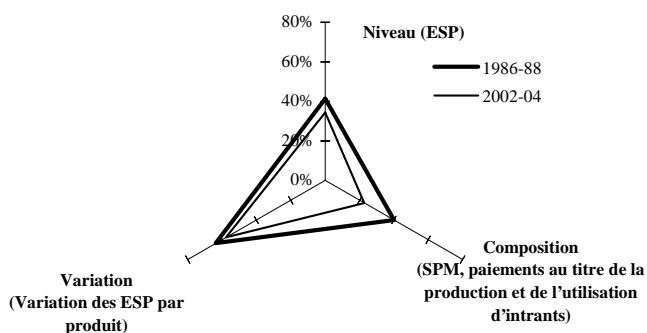
Évolution du niveau et de la composition ...



... ESP par produit, moyenne 2002-04



... et avancement des réformes



L'agriculture représente 2 % du PIB et 3.8 % de l'emploi total dans l'UE15. La part des produits agricoles et agroalimentaires dans le total des échanges a baissé depuis 1986-88, puisqu'elle ne s'élève plus qu'à 7 % environ. Le secteur agricole de l'UE se caractérise par la grande diversité des productions et des structures, diversité qui s'est encore accrue avec l'arrivée de dix nouveaux États membres en 2004.

Tableau 2.3. Union européenne : Estimation du soutien à l'agriculture (UE25 pour 2004)

(Millions d'EUR)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	211 407	254 056	242 506	242 428	277 235
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>75</i>	<i>72</i>	<i>73</i>	<i>72</i>	<i>73</i>
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	188 931	251 806	238 004	240 557	276 857
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	92 308	103 050	96 989	104 474	107 686
Soutien des prix du marché	80 175	56 230	54 478	57 088	57 125
<i>dont produits SPM</i>	<i>59 903</i>	<i>40 764</i>	<i>39 633</i>	<i>40 991</i>	<i>41 669</i>
Paievements au titre de la production	4 524	3 630	3 592	3 562	3 737
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	2 415	28 715	26 170	29 636	30 339
Paievements au titre des droits antérieurs	0	1 188	598	621	2 344
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	4 525	8 457	7 519	8 586	9 267
Paievements avec contraintes sur les intrants	643	4 961	4 501	5 084	5 297
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	10	0	0	29
Paievements divers	26	-142	130	-104	-452
ESP en pourcentage	41	34	34	36	33
CNP des producteurs	1.80	1.32	1.31	1.34	1.29
CNS aux producteurs	1.71	1.52	1.52	1.56	1.49
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	9 677	9 493	9 338	8 849	10 292
Recherche et développement	1 063	1 604	1 536	1 545	1 732
Établissements d'enseignement agricole	93	952	843	904	1 108
Services d'inspection	156	460	442	402	537
Infrastructures	1 122	2 212	1 888	2 048	2 701
Commercialisation et promotion	2 430	3 068	3 056	3 017	3 129
Stockage public	4 776	907	1 424	816	482
Divers	38	289	149	115	603
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	9.1	8.2	8.5	7.5	8.5
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-69 690	-51 480	-50 033	-52 624	-51 782
Transferts des consommateurs aux producteurs	-80 625	-55 366	-53 296	-56 164	-56 639
Autres transferts des consommateurs	-1 517	-1 011	-388	-1 386	-1 259
Transferts des contribuables aux consommateurs	4 387	3 708	3 645	3 900	3 579
Surcoût de l'alimentation animale	8 066	1 190	6	1 026	2 537
ESC en pourcentage	-38	-21	-21	-22	-19
CNP des consommateurs	1.78	1.29	1.29	1.31	1.26
CNS aux consommateurs	1.61	1.26	1.27	1.29	1.23
Estimation du soutien total (EST)	106 372	116 251	109 972	117 223	121 557
Transferts des consommateurs	82 142	56 377	53 684	57 550	57 898
Transferts des contribuables	25 747	60 884	56 676	61 059	64 919
Recettes budgétaires	-1 517	-1 011	-388	-1 386	-1 259
EST en pourcentage du PIB (%)	2.82	1.24	1.20	1.26	1.20
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	156	153	156	159

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour l'UE sont: le blé, le maïs, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la viande porcine, la volaille, les oeufs, les pommes de terre, les tomates, les plantes et les fleurs.

EU12 en 1986-94 inclut l'ex-RDA à partir de 1990 ; EU15 en 1995-2003 ; EU25 à partir de 2004.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.

Tableau 2.4. Union européenne : Estimation du soutien à l'agriculture (UE15 pour 2004)

(Millions d'EUR)	1986-88	2002-04	2002	2003	2004p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	211 407	245 289	242 506	242 428	250 933
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	75	72	73	72	72
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	188 931	242 630	238 004	240 557	249 329
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	92 308	100 576	96 989	104 474	100 264
Soutien des prix du marché	80 175	55 166	54 478	57 088	53 932
<i>dont produits SPM</i>	59 903	39 890	39 633	40 991	39 045
Paievements au titre de la production	4 524	3 565	3 592	3 562	3 540
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	2 415	28 380	26 170	29 636	29 332
Paievements au titre des droits antérieurs	0	609	598	621	608
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	4 525	8 069	7 519	8 586	8 102
Paievements avec contraintes sur les intrants	643	4 938	4 501	5 084	5 230
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0	0	0
Paievements divers	26	-151	130	-104	-480
ESP en pourcentage	41	35	34	36	34
CNP des producteurs	1.80	1.32	1.31	1.34	1.31
CNS aux producteurs	1.71	1.53	1.52	1.56	1.51
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	9 677	9 117	9 338	8 849	9 164
Recherche et développement	1 063	1 569	1 536	1 545	1 624
Établissements d'enseignement agricole	93	924	843	904	1 026
Services d'inspection	156	422	442	402	423
Infrastructures	1 122	2 105	1 888	2 048	2 379
Commercialisation et promotion	2 430	3 048	3 056	3 017	3 071
Stockage public	4 776	907	1 424	816	482
Divers	38	141	149	115	159
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	9.1	8.0	8.5	7.5	8.1
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-69 690	-50 553	-50 033	-52 624	-49 003
Transferts des consommateurs aux producteurs	-80 625	-54 440	-53 296	-56 164	-53 860
Autres transferts des consommateurs	-1 517	-903	-388	-1 386	-935
Transferts des contribuables aux consommateurs	4 387	3 708	3 645	3 900	3 579
Surcoût de l'alimentation animale	8 066	1 082	6	1 026	2 214
ESC en pourcentage	-38	-21	-21	-22	-20
CNP des consommateurs	1.78	1.30	1.29	1.31	1.28
CNS aux consommateurs	1.61	1.27	1.27	1.29	1.25
Estimation du soutien total (EST)	106 372	113 401	109 972	117 223	113 007
Transferts des consommateurs	82 142	55 343	53 684	57 550	54 795
Transferts des contribuables	25 747	58 960	56 676	61 059	59 146
Recettes budgétaires	-1 517	-903	-388	-1 386	-935
EST en pourcentage du PIB (%)	2.82	1.20	1.20	1.26	1.16
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	156	153	156	159

Notes : p : provisoire. CNS : Coefficient nominal de soutien. CNP : Coefficient nominal de protection.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour l'UE sont : le blé, le maïs, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la viande porcine, la volaille, les oeufs, les pommes de terre, les tomates, les plantes et les fleurs.

EU12 en 1986-94 inclut l'ex-RDA à partir de 1990; EU15 en 1995-2003; EU25 à partir de 2004.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2005.